

PROGRAMME DE FORMATION



Date : 6/04/2023

Intitulé de la formation

Formation Défibrillateur

Objectifs Pédagogiques

- Reconnaître une victime qui ne répond pas et ne respire pas
- Alerter les services de secours en fonction des procédures internes
- Citer le contenu du message d'alerte
- Utiliser un défibrillateur (DAE ou DSA)
- Pratiquer une Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP)

Public

Tout public, adultes et enfants à partir de 10 ans

Nombre de participants

4 à 10 personnes

Lieu

Salle (Ex : Salle de réunion) mise à disposition par le client

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire

Durée

2h

Date(s) de formation

A définir

Intervenant

Formateur SST
Sapeur-pompier en activité

Tarif

Prix HT/session
TVA non applicable, art.293B du CGI

Moyens Pédagogiques

Livret de formation défibrillateur
Matériel de secourisme (ex : coupe de tête)
Mannequin connectés Adulte/Enfant/Nourrisson
Défibrillateur de formation
Matériel de désinfection

Méthodes pédagogiques

Tour de table : retour d'expérience de la part des stagiaires
Exposé participatif
Démonstrations
Mises en situation par des cas concrets

Modalités d'évaluation

Évaluation lors des exercices pratiques

Validation de la formation

Attestation individuelle de formation
Registre de sécurité signé en fin de formation par le formateur

Accessibilité handicap

La formation sera adaptée en fonction du handicap de chaque participant afin de faciliter l'apprentissage

Contact

Rémy Cavagnoux
Tél : 07 80 97 95 64
Mail : macformationconseil@gmail.com

PROGRAMME DE FORMATION



Partie Théorique :

- Objectifs
- Repérer un danger et se protéger
- Examiner la victime
 - Contrôler sa conscience
 - Contrôler sa respiration
 - Reconnaître une personne qui ne répond pas et ne respire pas
- Alerter ou faire alerter les secours
 - Les numéros d'urgences
 - Le message d'alerte
- La Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP)
 - Les compressions thoracique (massage cardiaque)
 - Les insufflations (bouche-à-bouche et bouche-à-bouche et nez)
- Le défibrillateur
 - Les différents défibrillateurs (DAE, DSA...)
 - La composition et ses accessoires
 - La fibrillation ventriculaire
 - L'utilisation du défibrillateur et le fonctionnement
- Les cas particuliers d'utilisation du défibrillateur

Partie Pratique:

- Mises en situation par des cas concrets

PROGRAMME DE FORMATION



La durée de la formation peut-être adaptée en fonction des contraintes du client

Cadre réglementaire:

- Décret n° 2018-1186 du 19 décembre 2018: obligation faite aux établissements recevant du public de s'équiper d'un défibrillateur automatisé externe en application des articles L. 123-5 et L. 123-6 du code de la construction et de l'habitation (et de l'article L. 5233-1 du code de la santé publique). Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le 1er janvier 2020 pour les ERP de catégories 1 à 3, le 1er janvier 2021 pour les ERP de catégorie 4, et le 1er janvier 2022 pour les ERP de catégorie 5. (Source Legifrance)
- Décret n°2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des DAE par des personnes non-médecins, toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge. Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie. (Source Solidarité-Santé.gouv)